

EMANCIPATION DES FEMMES EN FRANCE

Stefan et Théodore

Entrée des femmes à l'école Polytechnique

En 1970, une loi défendue par Michel Debré, ministre de la Défense, est votée le 29 avril: les femmes auront désormais droit de passer le concours d'entrée de l'école Polytechnique. Ce n'est qu'en 1972 que les femmes passent pour la première fois le concours d'entrée et c'est même Anne Chopinet qui est reçue Major. Les médias, choqués qu'une femme puisse mieux réussir qu'un homme, la considèrent comme un "monstre" et lui posent des questions misogynes sur le fait qu'elle aille faire les magasins ou si elle s'occupe d'elle au lieu d'en poser sur des sujets plus sérieux et professionnels. D'autres personnes tels que Alexandre Sanguinetti ,président de la Commission de Défense Nationale, pensent que cette réforme nuit à cette école. Pourtant malgré l'évolution des femmes dans la société, en 1997, les femmes représentaient moins de 15% des élèves à l'école Polytechnique et même aujourd'hui, le pourcentage de femmes n'a jamais dépassé 20%.

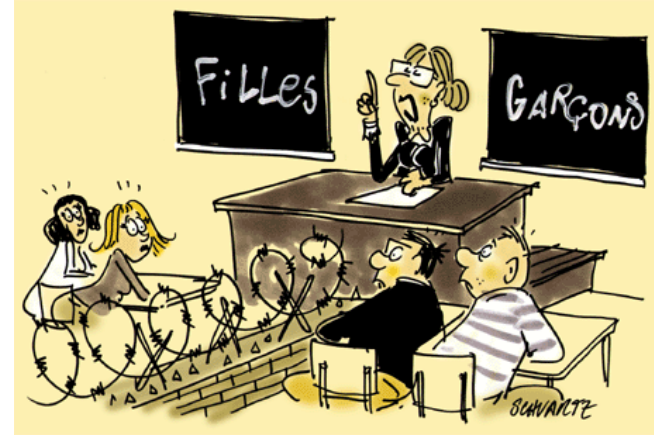


Michel Debré



Mixité à l'école

La mixité à l'école nous semble aujourd'hui évidente et fait partie de l'éducation nationale. Pourtant, ce qui nous semble aujourd'hui évident, ne l'était pas dans les années 60, un étudiant interviewé à cette époque déclare qu'il n'y aurait pas une bonne ambiance dans la classe. Malgré cela, elle a été rendue obligatoire en 1975 sans polémique, l'enlever nous semble inimaginable. Mais des psychologues s'attaquent à la mixité en proclamant "que des petits garçons de 6eme et de 5eme peuvent se sentir écrasés (par les filles)". Pour les professeurs, c'est l'application de la mixité qui est à revoir, car les jeunes élèves sont souvent la cible de propos sexistes qui sont souvent présents à l'école.



La contraception pour les femmes

En décembre 1967, une loi proposée par Lucien Neuwirth, député de la Loire, est votée: la vente des produits contraceptifs est maintenant autorisée en pharmacie mais sous certaines conditions pour la pilule, il faut soumettre un certificat médicale et pour les mineurs, il faut avoir l'accord d'un des deux parents en plus du certificat. Pourtant, la loi ne fut appliqué qu'en 1972.

Neuwirth s'indigne de la population qui est dans un esprit d'esprit "rétrograde" et "conservateur". Il veut que la population soit éduqué sur la sexualité car les femmes et les couples en général ont toujours été placé devant l'alternative de l'accouchement ou de l'avortement sans leur expliquer qu'il y avait d'autres possibilités. Cette loi a donné plus de liberté aux femmes qui pouvaient décider ce qu'elles pouvaient faire avec leurs corps.



Lucien Neuwirth



Simone Veil et la loi Veil

Simone Veil, née en 1927 et morte en 2017 à Paris, est une magistrate et une femme d'État française. Elle propose une loi dépénalisant le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Dans son discours devant l'Assemblée nationale, elle soutient "qu'aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame". Elle rappelle aussi la minorité de femmes à l'Assemblée: "Je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes"

Le texte est finalement adopté le 29 novembre 1974. Cette loi permet à la femme de gagner la liberté de son propre corps. Ainsi que d'être plus libre et plus forte vis à vis de l'homme dans la dynamique du couple puisqu'elle choisit de garder ou non l'enfant.



Simone Veil

Loi Roudy

Depuis 1946, l'égalité professionnelle est reconnue en droit; elle est renforcée en 1976 avec une loi qui pose le principe de rémunération. En principe, elles sont supposées renforcer l'égalité homme femme au travail, concrètement, les différences de salaires sont toujours bien présentes. Ces lois sont plus tard rejointes par une autre le 4 juillet 1975 qui interdit de rédiger une offre d'emploi réservé à un sexe ou de refuser l'embauche ou de licencier quelqu'un base sur le sexe. La directive européenne du 9 février 1946 vise à passer d'une égalité formelle à une égalité pratique. Pourtant aujourd'hui les hommes touchent encore en moyenne 23% de plus que les femmes .

EGALITE PROFESSIONNELLE

